



**PROTÉGER AUJOURD'HUI,
CONSTRUIRE DEMAIN**



2024

Rapport activité

SERVICE DPF



 **adsea02**

Table des matières

Introduction.....	1
1. Dimension organisationnelle.....	2
2. Dimension RH.....	2
2.1. Synthèse sur l’emploi : principaux chiffres.....	2
3. Dimension budgétaire.....	3
4. Quantification et analyse du suivi de l’activité.....	4
4.1. Nombre de mesure.....	4
4.2. Nombre de renouvellement.....	4
4.3. Durée moyenne de la mesure.....	6
4.4. Orientation en fin de mesure.....	7
4.5. Partenariats.....	9
5. Perspectives et conclusion.....	10

Introduction

Le service délégué aux prestations familiales de l'ADSEA de l'Aisne assure l'exercice des **mesures d'Aide à la Gestion du Budget Familial**.

Les professionnels du service DPF adaptent leurs actions aux besoins des usagers, sans discrimination, dans le strict respect du mandat, conformément aux lois des 7 février 2022 et du 5 mars 2007.

Cette année 2024, l'organisation de l'activité DPF de l'ADSEA a été repensée, c'est ainsi que 5 déléguées aux prestations familiales ont été recrutées en interne et en externe courant avril 2024, aux fins d'exercer uniquement ce type de mandat. En effet, stratégiquement nous avons fait ce choix pour le développement de cette activité d'une part, et dans un souci d'harmonisation des pratiques d'autre part.

Directement piloté par la direction de pôle Adulte, auquel il a été désormais rattaché, ce service DPF se verra doté d'un encadrement intermédiaire dédié ainsi qu'un secrétariat spécifique sur l'exercice 2025.

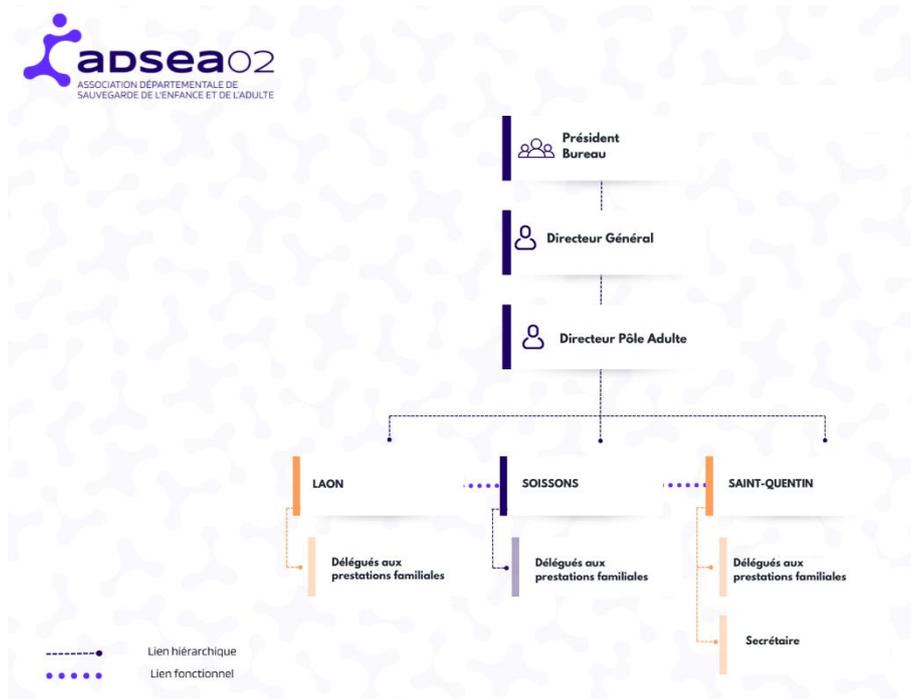
Notre implantation sur le territoire axonais, avec sept sites permet une présence terrain non négligeable venant compléter les visites au domicile des familles.

Les 12, 13 et 14 novembre 2024, le service DPF a été évalué par le cabinet Rémois IPSO FACTO. C'est ainsi que professionnels et familles bénéficiaires des trois sites ont pu être interviewés, aux fins de mesurer l'accompagnement effectué.

Cette évaluation a permis d'examiner de manière approfondie nos pratiques et processus en vue d'assurer leur conformité avec les nouvelles normes et exigences mises en place par la HAS. Durant ces trois jours, nos équipes ont été amenées à fournir des preuves concrètes de l'alignement de nos pratiques sur les 157 critères définis, dans des domaines comme la qualité, la gestion des risques et l'amélioration continue des services. Cette évaluation visait non seulement à vérifier notre conformité mais aussi à identifier des pistes d'amélioration pour garantir une prise en charge optimale des majeurs protégés et renforcer la qualité de l'intervention envers les familles.

Notre participation active en tant que membre du CRDPF Hauts de France, permet par ailleurs l'intégration de deux déléguées aux prestations familiales au comité éthique DPF Hauts de France, permettant ainsi des échanges de pratiques, de recherches de solutions éthiques communes, et au-delà une coopération active avec les services hors de notre département.

1. Dimension organisationnelle



2. Dimension RH

2.1. Synthèse sur l'emploi : principaux chiffres

Synthèse sur l'emploi au sein du service DPF hors service support au 31 décembre 2024	
Nombre de salariés (<i>individu</i>)	6
Nombre de salariés (<i>ETP</i>)	5,5
Nombre de CDI	6
Nombre de CDD	
Nombre de salariés - <i>1 an de présence</i>	2
Nombre de salariés - <i>CPE</i>	
Nombre de salariés - <i>sans solde</i>	
Nombre de salariés - <i>formation CIF</i>	
Nombre de salariées - <i>Maternité</i>	
Nombre de salariés - <i>handicapés</i>	
Nombre de retraite annoncée	1
Nombre de salariés - <i>en période essai</i>	
Nombre de stagiaires en place	

3. Dimension budgétaire

L'activité réalisé en 2024 s'établit en moyenne annuelle pondérée à 129 dossiers pour un prévisionnel de 130 dossiers.

Libellés	Réalisation 2023	Admis 2024	Réalisation 2024	Ecart réalisation/prévision	Ecart en %
Nombre de dossiers suivis	120	130	129	0	0%

Libellés	Réalisation 2023	Admis 2024	Réalisation 2024	Ecart réalisation/prévision	Ecart en %
Effectifs total	8,01	6,89	6,89	0	0%
Effectifs T.S en ETP	4,5	5	5	0	0%

Libellés	Réalisation 2023	Admis 2024	Réalisation 2024	Ecart réalisation/prévision	Ecart en %
Charge de travail T.S	26,67	26	25,8	-0,2	-1%

Libellés	Réalisation 2023	Admis 2024	Réalisation 2024	Ecart réalisation/prévision	Ecart en %	% Charges personnel sur Total Charges
Total charges	526 640,44€	565 390€	476 453,1€	-88 936.9€	-16%	79%
Total produits	582 104,81€	565 390€	545 820.63€	-19 569.37€	-3%	
Reprise résultat	17 184,00€	0,00	0,00	0,00	0%	
Résultat de l'exercice	72 648,37€	0,00	69 367.53€	69 367.53€		

L'exécution budgétaire :

Pour le groupe 1, nous avons un budget exécutoire de 33 040€ et une réalisation de 27 060.55€.

Nous constatons une légère diminution du groupe 1, cela s'explique par la négociation des contrats d'énergie.

Pour le groupe 2, nous avons un budget exécutoire de 467 563€ et une réalisation de 378 100.72€. Un changement dans l'affectation des collaborateurs a permis une diminution des frais du groupe 2 avec des collaboratrices ayant une ancienneté moins importante, effet noria négatif, malgré la mise en place de la prime dite SEGUR à l'intégralité des collaborateurs.

Pour le groupe 3, nous avons un budget exécutoire de 64 787€ et une réalisation de 71 291.83€, soit une augmentation de 6 504.83€, qui s'explique notamment par la mise en place de colloques et d'actions collectives ayant permis une cohésion d'équipe pour donner suite à la restructuration du service en 2024.

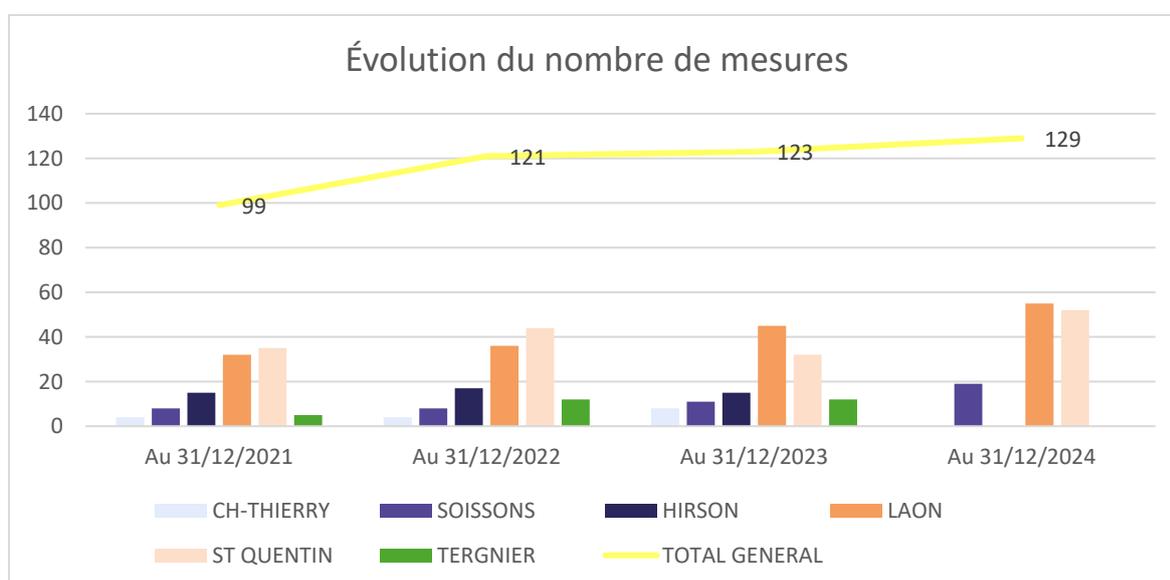
Les produits, sont quant à eux supérieurs de 19 569.37€ au budget exécutoire, cela s'explique par l'affectation du résultat 2022.

Dans ce contexte, les charges pour un montant de 476 453.10€ sont inférieures aux produits de 69 367.53€ générant ainsi un excédent.

4. Quantification et analyse du suivi de l'activité

4.1. Nombre de mesure

	CH-THIERRY	SOISSONS	HIRSON	LAON	ST QUENTIN	TERGNIER	TOTAL GENERAL
Au 31/12/2024	19		55		52		129
Au 31/12/2023	8	11	15	45	32	12	123
Au 31/12/2022	4	8	17	36	44	12	121
Au 31/12/2021	4	8	15	32	35	5	99



4.2. Nombre de renouvellement

Nombre de renouvellement dans l'année¹ :

2024	LAON	ST-QUENTIN	SOISSONS	TOTAL
1	13	45	5	64
Prorogation 3 mois		4		1
Total général	13	46	5	65

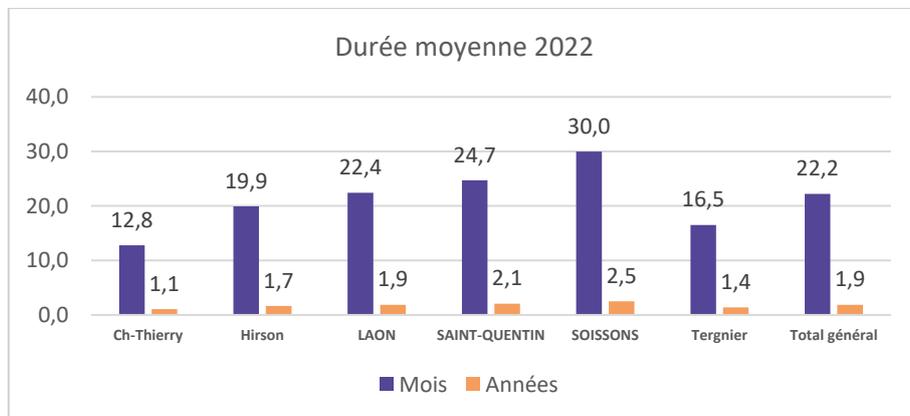
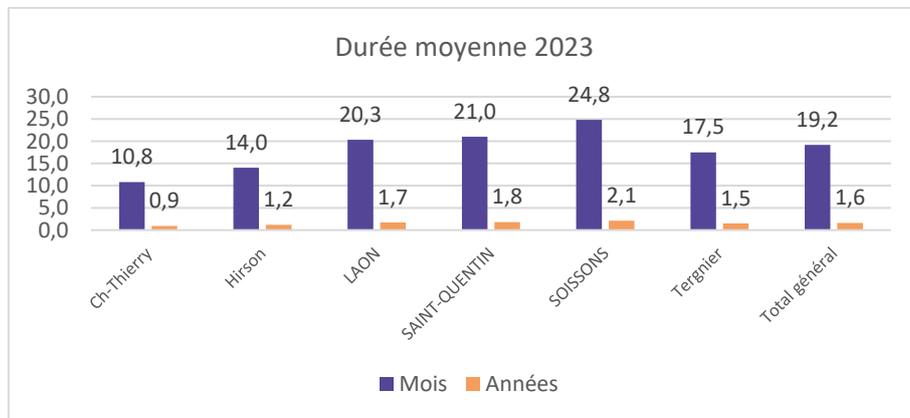
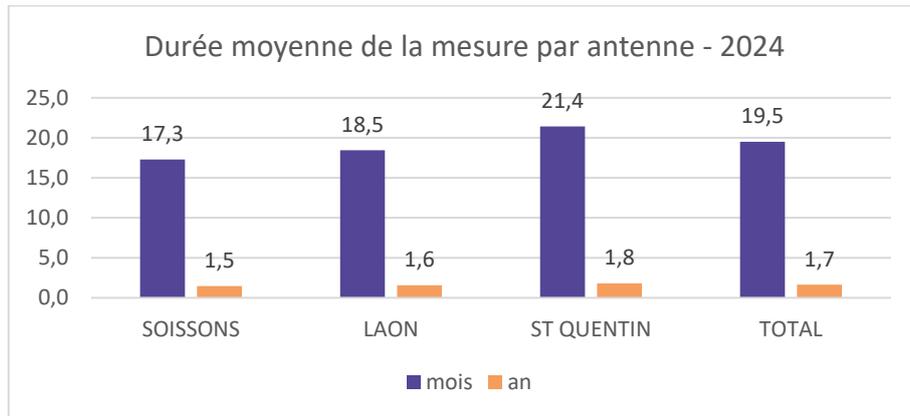
2023	CH-THIERRY	HIRSON	LAON	ST-QUENTIN	SOISSONS	TERGNIER	TOTAL
1		8	3	36	6	6	59
2		2				1	3
Prorogation 3 mois						1	1
Total général		10	3	36	6	8	63

¹ Pour toutes les mesures, pas seulement celles débutées en 2024.

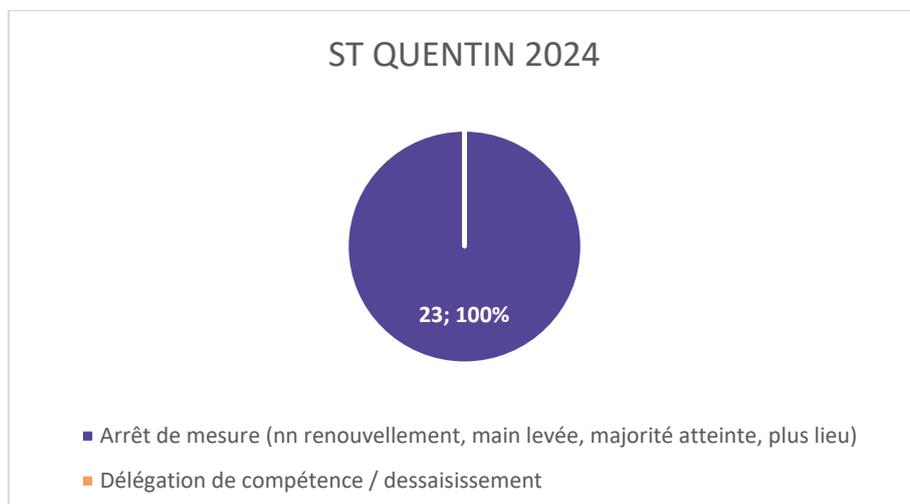
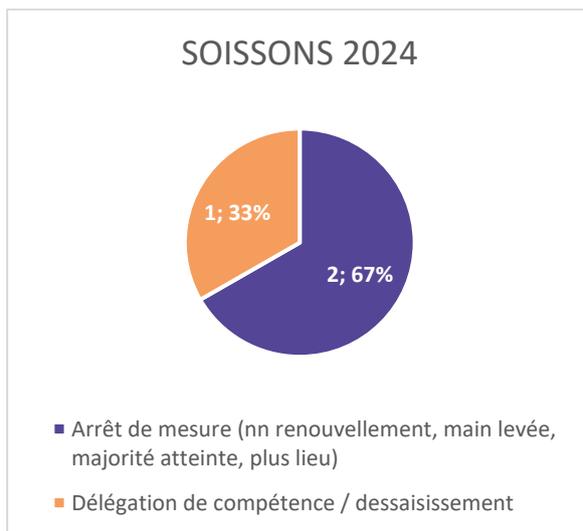
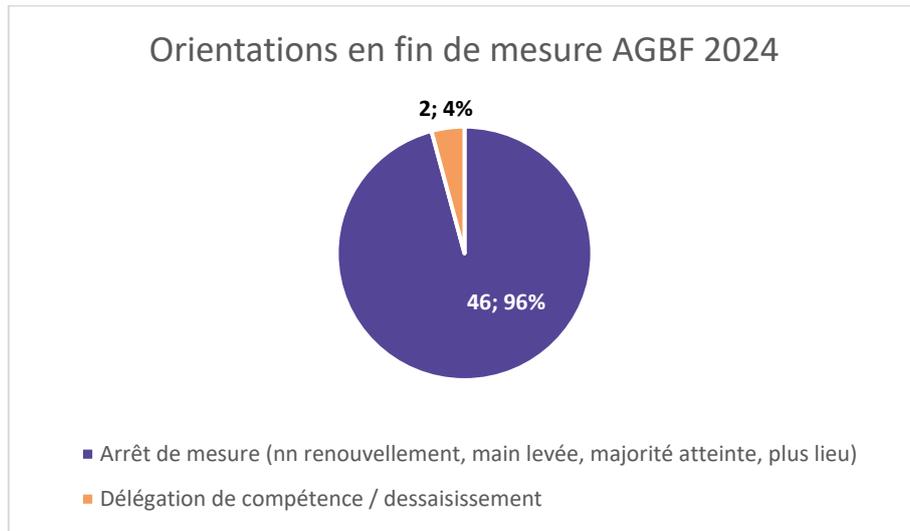
Nombre de renouvellements total pour les mesures en cours sur l'année 2024				
2024	LAON	ST-QUENTIN	SOISSONS	TOTAL
1	26	18	2	46
2	9	10	1	20
3	10	10	1	21
4		7		7
5	1			1
6	1	4	1	6
7	2	2		4
9		1		1
11		1		1
TOTAL	49	53	5	107

Nombre de renouvellements total pour les mesures en cours sur l'année 2023							
2023	CH-THIERRY	HIRSON	LAON	ST-QUENTIN	SOISSONS	TERGNIER	TOTAL
1		2	16	11	2	2	33
2		7	9	9	2	2	29
3		1	3	9	1	1	15
4			2	3		1	6
5			1	1			2
6			2		1	2	5
7			1	1			2
9				1			1
11				1			1
TOTAL	0	10	34	36	6	8	94

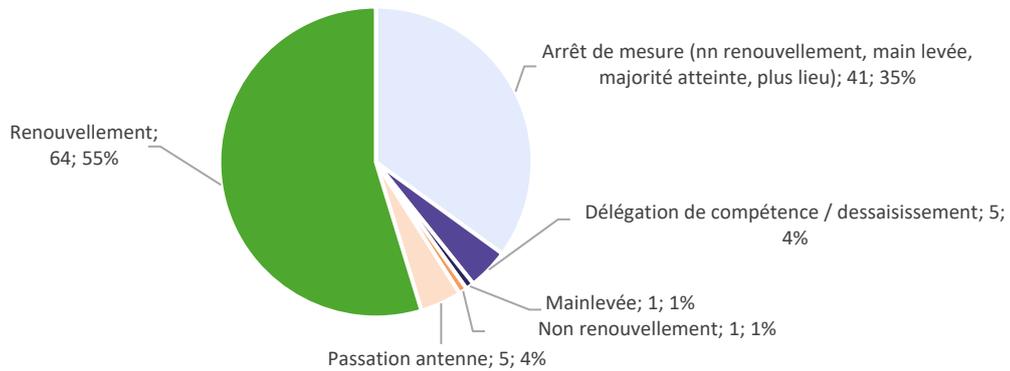
4.3. Durée moyenne de la mesure



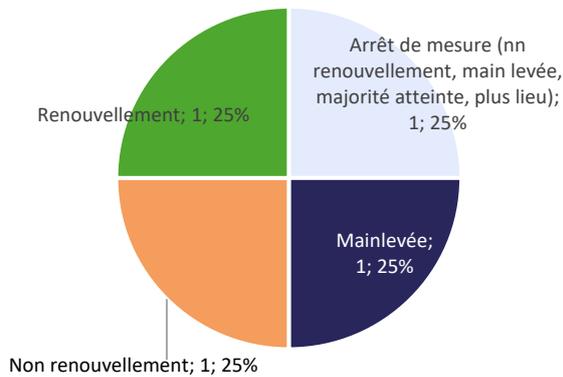
4.4. Orientation en fin de mesure



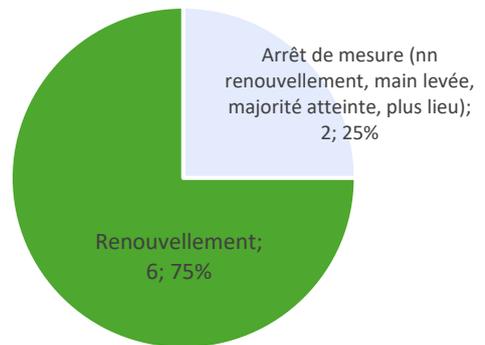
Orientations en fin de mesure AGBF 2023



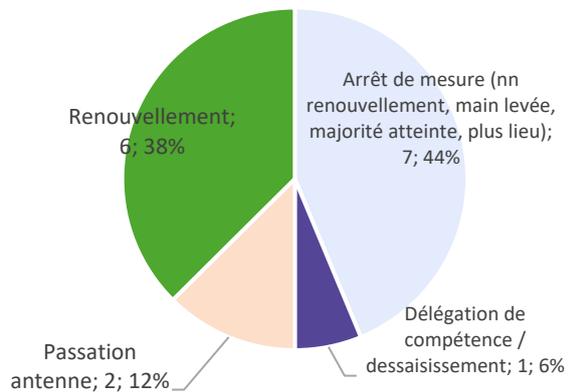
CH THIERRY 2023



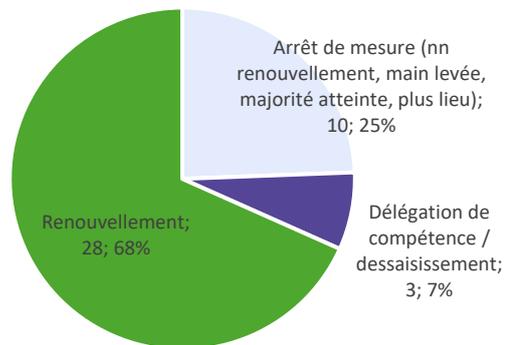
SOISSONS 2023

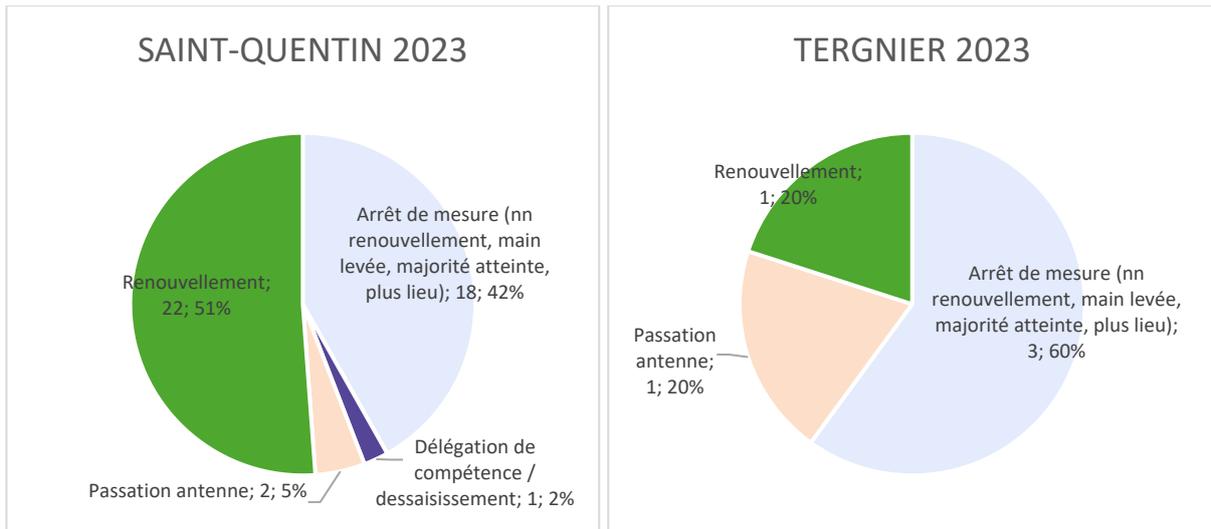


HIRSON



LAON





4.5. Partenariats

L'ensemble des professionnels mènent au quotidien un travail important auprès des partenaires habituels de la mesure d'AGBF à savoir les bailleurs sociaux, la CAF, la CPAM et les différents créanciers des familles accompagnées se poursuit et se développe.

De plus une articulation toute particulière est nécessaire avec les services du département concernant les mineurs faisant l'objet d'un placement afin de travailler conjointement un retour dans des conditions matérielles optimales.

Il nous reste encore à poursuivre notre démarche de sensibilisation et de pédagogie afin de faire connaître à l'ensemble des acteurs les spécificités de la mesure d'AGBF qui reste à ce jour parfois insuffisamment connues.

5. Perspectives et conclusion

En 2025, le service DPF de l'ADSEA poursuivra sa structuration autour d'une organisation multisite, avec le recrutement d'un chef de service et l'appui d'une secrétaire à mi-temps pour fluidifier la coordination administrative.

Cette réorganisation vise à renforcer la cohérence des pratiques et à garantir une meilleure lisibilité de l'offre. Par ailleurs, la montée en compétence des délégués aux prestations familiales sera soutenue par la formation au CNC mention AGBF pour une partie de l'équipe, permettant d'harmoniser les pratiques professionnelles à l'échelle nationale.

L'éthique demeurera au cœur de l'accompagnement, avec une attention particulière portée à la posture du DPF dans la relation avec les familles. La mise en place des ADP (Analyses des pratiques) spécifiques pour l'équipe constituera un axe fort, alliant accompagnement des professionnels dans leurs fonctions respectives et échanges sur les pratiques professionnelles.

Dans ce sens, un travail sera mené pour la disparition des bons d'achat, système de fonctionnement stigmatisant, qui pour évoluer, nécessite un accompagnement individuel des professionnels afin d'identifier, pour chaque situation, un fonctionnement alternatif, en lien avec les partenaires locaux. Nous ferons donc figurer l'évolution de cette donnée dans le rapport 2025.

Par ailleurs, le rapport d'activité 2025 examinera la durée d'instauration de la mesure. En effet, dans de trop nombreux cas, le service ne perçoit, malgré la transmission immédiate aux organismes versant les prestations, les allocations avec un délai, parfois de plusieurs mois. Ce délai peut donc expliquer en partie le taux de renouvellement. Dans ce sens, il nous faudra nous rapprocher des organismes de versement afin d'établir un conventionnement permettant le respect du cadre judiciaire. Enfin, le développement de l'action éducative constitue également un axe de progrès, et nous mettrons en place des actions de sensibilisations thématiques.

La dynamique 2025 cherchera à renforcer la lisibilité du service, sa capacité d'action sur le territoire Axonais et la qualité de l'accompagnement proposé en partenariat avec les acteurs judiciaires, sociaux et institutionnels. C'est au travers des travaux en cours de réécriture du projet de service, du plan d'action d'amélioration continue de la qualité suite au rapport d'évaluation, que l'équipe nouvellement formée veut développer son activité et faire connaître davantage le mandat d'AGBF.